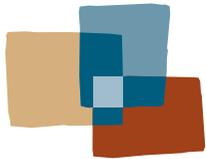




CHARTRE RSE



PIERRES & MARBRES WALLONIE

NOS MEMBRES S'ENGAGENT POUR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES



1.	MOT DU PRÉSIDENT	4
	La RSE : une opportunité de repenser l'organisation de votre entreprise	4
2.	MISSION DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE	6
	Notre raison d'être	6
	Notre mission : informer, communiquer et identifier	6
	INFORMER	6
	COMMUNIQUER	7
	IDENTIFIER	7
3.	NOTE MÉTHODOLOGIQUE	8
	3.1 Les objectifs de développement durable de l'ONU	8
	3.2 Nos enjeux pertinents	9
	3.3 Inclusion des parties prenantes	11
4.	NOS ENJEUX, EN BREF	14
5.	NOTRE FEUILLE DE ROUTE À 2028	15
6.	NOS ENJEUX, EN DÉTAIL	18
	6.1 Agir pour promouvoir l'usage de la pierre ornementale	18
	Sensibiliser les membres, les professionnels et le grand public	18
	Assurer la position de la pierre dans la construction	19
	6.2 Agir pour protéger l'environnement et restaurer les écosystèmes	20
	Garantir une gestion parcimonieuse de la pierre ornementale	20
	Favoriser l'économie circulaire	21
	Mesurer et réduire les Émissions de CO2	22
	Protéger et restaurer la Biodiversité	23
	6.3 Agir pour prendre soin de notre savoir-faire	24
	Assurer le Respect et la qualité de la main-d'œuvre	24
7.	MOT DE CLÔTURE	25

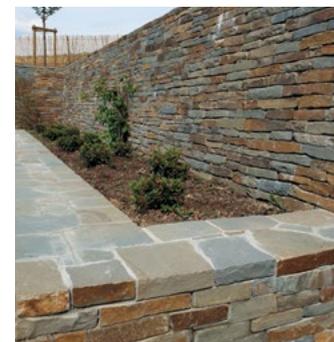


TABLE DES MATIÈRES

LES 14 ENGAGEMENTS DES MEMBRES DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE, EN BREF.



J'AGIS POUR PROMOUVOIR L'USAGE DE PIERRES ORNEMENTALES

- J'organise un événement pour le grand public par an en carrière.
- Je participe au moins à deux événements organisés par Pierres et Marbres de Wallonie chaque année.
- Je fournis chaque année un contenu photo ou vidéo en lien avec ma politique de développement durable / RSE.
- Je soutiens et participe à minimum une action de sensibilisation organisée par Pierres et Marbres de Wallonie à destination des pouvoirs publics.



J'AGIS POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES

- Ma carrière tend vers zéro plainte pour non-respect du permis d'exploitation, je m'engage à respecter le permis d'exploitation.
- S'il y a une concertation avec des parties prenantes externes, je réponds favorablement à la demande de sollicitation.
- Je mesure le rendement matière (quantité commercialisable / quantité extraite) de ma carrière.
- Je valorise au mieux les co-produits dans le but d'améliorer le rendement matière (quantité commercialisable / quantité extraite).
- Je mesure mon bilan carbone complet CO2 au plus tard pour 2024 et j'ai un plan d'action de réduction.
- A partir de 2026, je réduis les émissions absolues de CO2 de ma carrière de 10% grâce à mon plan d'action de réduction (par rapport aux émissions de 2025).
- Je mets en place un programme avec un organisme spécialisé dans la protection de la nature (DNF locale, Natagora, Contrat Rivière, ...).
- J'élabore 1 plan d'action pour 5 espèces (préserver ou réintroduire) dès 2024 et j'atteins 5 plans d'action pour 2028.



J'AGIS POUR PRENDRE SOIN DE NOTRE SAVOIR-FAIRE

- J'organise un programme de formation interne pour le personnel par an sur les métiers nécessaires en carrière.
- J'organise une action de sensibilisation en carrière par an sur les risques du métier.

1. MOT DU PRÉSIDENT



LA RSE : UNE OPPORTUNITÉ DE REPENSER L'ORGANISATION DE VOTRE ENTREPRISE

Cher Membre de Pierres et Marbres de Wallonie,

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons la première Charte de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) de notre association. Cette Charte représente notre engagement collectif envers le développement durable, la responsabilité sociale et environnementale et notre volonté de promouvoir des pratiques responsables au sein des carrières de pierre ornementale en Wallonie.

En tant qu'association regroupant les acteurs clés de notre secteur, nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement et sur les communautés locales. Notre objectif principal est de vous guider vers une gestion responsable de vos opérations en favorisant l'adoption de mesures RSE dans tous les aspects de votre activité.

Cette Charte vous encourage à respecter les enjeux fondamentaux de notre secteur, à savoir:

- agir pour promouvoir l'usage de la pierre ornementale,
- agir pour protéger l'environnement et restaurer les écosystèmes,
- agir pour prendre soin de notre savoir-faire.

La Charte contient également les actions à mettre en œuvre jusqu'en 2028. En adhérant à cette Charte, vous vous engagez à intégrer ces enjeux dans vos pratiques et à aller au-delà des exigences légales.

Vous faites partie, dès lors, d'une communauté d'entreprises engagées, partageant une vision commune et œuvrant pour construire un avenir meilleur. Votre adhésion témoigne de votre volonté de contribuer activement au progrès durable de notre secteur et à la préservation des ressources de notre région.

Je sais que je peux compter sur vous pour vous approprier cette Charte et la faire vivre jour après jour.
Merci de votre engagement.

Daniel Romeyer
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Romeyer', written over a light blue circular background.



PIERRES & MARBRES WALLONIE

NOS MEMBRES



2. MISSION DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE



Chez Pierres et Marbres de Wallonie, notre mission est profondément enracinée dans notre passion pour les pierres ornementales. Nous sommes une association dédiée à la promotion et à l'utilisation responsable de ces matériaux exceptionnels en Belgique et dans les pays limitrophes. Notre objectif est de mettre en valeur les richesses naturelles et culturelles de la Wallonie à travers l'utilisation créative et durable de pierres et de marbres authentiques.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Nous sommes animés par la conviction que les pierres ornementales, avec leur histoire fascinante, leur esthétique unique et leurs qualités techniques exceptionnelles, méritent une place de choix dans notre bâti. Notre association compte 32 carrières de pierre naturelle avec lesquelles nous nous sommes unis pour valoriser l'artisanat traditionnel et la préservation du patrimoine naturel auprès des artisans, des architectes, des auteurs de projets, des maîtres d'ouvrage, des autorités publiques et d'autres acteurs passionnés.



NOTRE MISSION : INFORMER, COMMUNIQUER ET IDENTIFIER

Nous avons pour mission de promouvoir l'utilisation de pierres ornementales en Belgique et dans les pays limitrophes grâce à 3 actions :



INFORMER

Création et gestion de la marque collective « Pierre locale » : Nous avons créé une marque collective, « Pierre locale », qui garantit l'authenticité et la qualité des pierres ornementales extraites localement. Cette initiative vise à mettre en avant les pierres naturelles de notre région et à encourager leur utilisation.

Publication et diffusion d'ouvrages et de brochures : Nous produisons et diffusons des ouvrages et des brochures dédiés aux pierres ornementales, offrant des informations détaillées sur les différentes variétés de pierres, leurs caractéristiques et leurs applications. Ces publications visent à informer et à inspirer les professionnels de l'architecture, du design et de la construction, ainsi que les amateurs de pierres naturelles.

Formations et actions de sensibilisation : Nous organisons des formations et des actions de sensibilisation pour les étudiants et les professionnels de l'industrie. Ces initiatives permettent de transmettre notre expertise, de partager les bonnes pratiques et de former les futurs acteurs du secteur à l'utilisation responsable et créative des pierres ornementales.



COMMUNIQUER

Organisation et participation à des événements, salons, expositions et conférences : Nous organisons et participons activement à des événements majeurs de l'industrie tels que des salons, des expositions et des conférences où nous mettons en valeur les pierres ornementales de nos membres. Cela nous permet de présenter notre expertise, d'établir des contacts et d'informer un large public sur les avantages des pierres naturelles.

Communication digitale : Nous utilisons les outils de communication numérique tels que notre site internet, nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) et notre chaîne YouTube pour informer et sensibiliser le public sur les pierres ornementales. Nous partageons des contenus pertinents, des projets inspirants et des informations techniques pour promouvoir l'utilisation de ces matériaux exceptionnels.



IDENTIFIER

Identification des matériaux pour rénovation ou restauration : Nous proposons des services d'identification des matériaux pour les bâtiments existants, facilitant ainsi la rénovation et la restauration tout en préservant l'authenticité des structures. Nous recommandons également les pierres ornementales appropriées, garantissant ainsi une harmonie esthétique et une mise en valeur adéquate.

Collaboration avec des instances officielles et des partenaires : Nous collaborons avec des organismes officiels, des institutions et des partenaires du secteur pour définir des normes de qualité, des agréments techniques et des recommandations dans l'utilisation des pierres ornementales. Cette collaboration renforce la reconnaissance et l'acceptation de nos matériaux dans l'industrie de la construction et de la conception.

POUR QUI ?

Nous nous adressons à un large éventail de parties prenantes :

- **Professionnels de l'architecture et de la construction :** Nous collaborons étroitement avec les architectes, les concepteurs et les professionnels de la construction pour les aider à intégrer les pierres ornementales de manière créative et innovante dans leurs projets. Nous fournissons des informations techniques, des conseils et une expertise approfondie pour les accompagner tout au long du processus.
- **Maîtres d'ouvrage et autorités publiques :** Nous travaillons en partenariat avec les maîtres d'ouvrage et les autorités publiques pour promouvoir l'utilisation de pierres ornementales dans les projets de construction et d'aménagement urbain. Nous les aidons à comprendre les avantages économiques, environnementaux et culturels de l'utilisation de ces matériaux authentiques.
- **Particuliers et amateurs de design :** Nous nous engageons à informer et à inspirer les particuliers et les amateurs de design sur les possibilités offertes par les pierres ornementales. Nous les guidons dans le choix des pierres adaptées à leurs besoins, tout en les sensibilisant à l'importance de la durabilité et de l'authenticité dans leurs projets.
- **Établissements d'enseignement et étudiants :** Nous collaborons avec les établissements d'enseignement et les étudiants pour partager notre expertise et nos connaissances sur les pierres ornementales. Nous organisons des formations, des ateliers et des visites de carrières pour sensibiliser la nouvelle génération aux richesses géologiques et culturelles de la Wallonie.

3. NOTE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

Les objectifs de développement durable (ODD) — Sustainable Development Goals (SDG) en anglais — définissent les cinq grands piliers du développement durable : l'humain, la planète, la prospérité, la paix et la collaboration. Il s'agit de « balises universelles » qui indiquent la voie vers un monde meilleur pour tous les êtres humains. Les 17 objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030. Chaque ODD est important. Tous sont intimement liés. Nos enjeux et notre feuille de route ont été construits en prenant en compte chacun des 17 objectifs de développement durable. Nos objectifs et actions à mettre en place sont chacun liés. Les voici :



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



Établir des modes de consommation et de production durables.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Les ODD ont été une partie intégrante de notre démarche à des moments clés :

1. Pour évaluer nos impacts positifs et négatifs tout au long de notre chaîne de valeur.
2. Pour faire une première vérification de la pertinence des enjeux identifiés en interne; si nos ODD prioritaires ne se retrouvent pas dans la liste des enjeux, nous savons que certains impacts importants ont été omis.
3. En tant qu'association active en Wallonie, nous avons dans un second temps lié nos objectifs de développement durable pertinents avec la Troisième Stratégie wallonne de développement durable¹, également construite sur les 17 ODD.

3.2 NOS ENJEUX PERTINENTS

Notre approche d'analyse de pertinence se compose des démarches détaillées ci-dessous. Toutes les étapes ont été réalisées au cours de l'année 2023.

Dans cette première Charte de durabilité, notre objectif est de fournir une vision complète de nos actions concrètes et d'informer sur les défis qui nous attendent dans les années à venir et la façon dont nous prévoyons de les gérer.

Nous voulons, à travers notre Charte, pouvoir partager nos ambitions pour le futur et les engagements qui sont demandés aux membres de Pierres & Marbres de Wallonie. Nous avons suivi une méthodologie étape par étape afin de pouvoir déterminer nos enjeux, les classifier et les quantifier.

La toute première étape de construction de cette Charte fut l'identification de **nos enjeux stratégiques et pertinents** au regard du développement durable. Cette étape d'identification nous a permis d'identifier **7 enjeux stratégiques et pertinents** que nous avons regroupés en **3 grands thèmes** :



AGIR POUR PROMOUVOIR L'USAGE DE PIERRES ORNEMENTALES

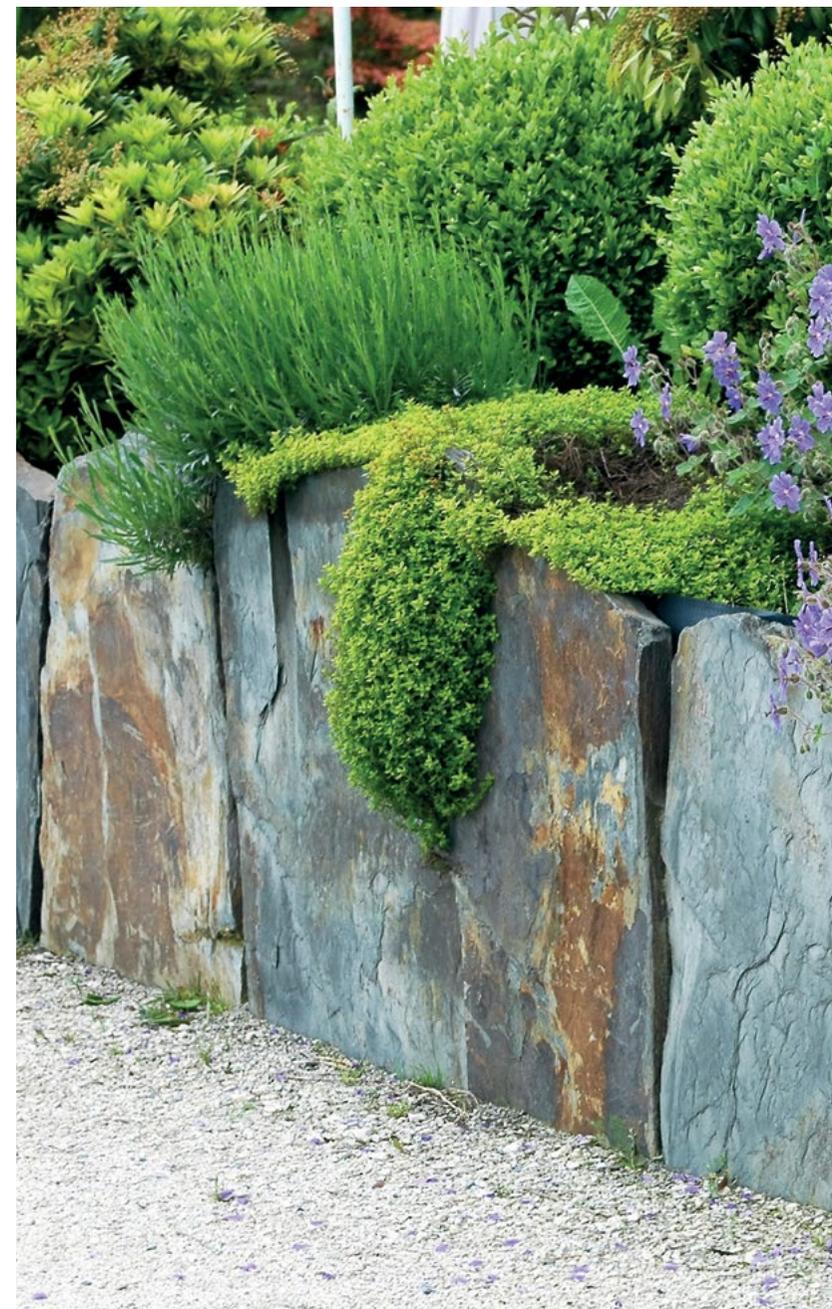


AGIR POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES



AGIR POUR PRENDRE SOIN DE NOTRE SAVOIR-FAIRE

Chaque enjeu contient des objectifs chiffrés précis, tant pour Pierres & Marbres de Wallonie que pour ses membres, et chaque enjeu est relié directement à un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable de l'ONU.



#1 IDENTIFICATION DES THÉMATIQUES

Pour pouvoir établir une liste des enjeux de développement durable pertinents pour Pierres et Marbres de Wallonie et pour ses membres, plusieurs étapes ont été suivies :

- ✓ Benchmark sectoriel (autres actions en place dans le secteur, en Wallonie et à l'étranger)
- ✓ Matérialité financière sectorielle définie par SASB Standard
- ✓ Nous avons ensuite organisé un atelier de brainstorming avec les membres de l'équipe projet Stratégie RSE², encadrée par un cabinet expert RSE.

En croisant l'analyse documentaire externe et les résultats des différents brainstormings, nous sommes arrivés à une liste de 7 enjeux pertinents qui ont été soumis par la suite à une évaluation d'impact par les parties prenantes internes et externes.

#2 IDENTIFICATION DES IMPACTS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS DES ACTIVITÉS

L'évaluation des impacts positifs et négatifs de nos activités sur les personnes (dont Droits humains), l'environnement et l'économie a été réalisée sur base du cadre international des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)³. Cette analyse nous a permis de vérifier que notre liste d'enjeux pertinents couvrait effectivement tous les ODD prioritaires de l'entreprise et d'identifier nos points d'attention en lien avec le devoir de diligence (due diligence).

MATRICE D'IMPACT ODD



ODD prioritaires : à partir d'un niveau d'impact de 3/6

NOS ODD PRIORITAIRES :



2 L'équipe projet est composée du président, de l'équipe de Pierres & Marbres de Wallonie et de carrières membres.
 3 Le « SDG Assessment » a été réalisé en collaboration étroite avec le cabinet expert et indépendant Smart2Circle.

3.3 INCLUSION DES PARTIES PRENANTES



Nous sommes conscients que nos activités et les activités de nos membres ont des impacts directs et indirects sur nos parties prenantes internes et externes. Par conséquent, il est pour nous essentiel de placer nos parties prenantes au cœur de notre stratégie de développement durable.

QU'ENTENDONS-NOUS PAR PARTIES PRENANTES ET QUI SONT-ELLES ?

Les parties prenantes de Pierres et Marbres de Wallonie sont multiples et représentent tous les acteurs dont les intérêts seront affectés par ses activités, ses décisions et sa stratégie. En interne, il s'agit de l'ensemble de nos membres et collaborateurs. En externe, nous entendons par parties prenantes nos visiteurs, nos partenaires dans le secteur de la construction et nos différents partenaires (écoles/universités, institutions publiques, secteur de la recherche, ...).

POURQUOI CONSULTER NOS PARTIES PRENANTES ?

Étant donné notre impact sur nos parties prenantes, les intégrer dans l'élaboration de notre Charte de développement durable était essentiel pour mettre en place des objectifs pertinents, reflétant leurs besoins et rencontrant leurs propres défis, tout cela en nous imprégnant de leurs visions globales et nouvelles. Par la consultation des parties prenantes, nous voulions aussi crédibiliser nos engagements.



COMMENT AVONS-NOUS INTÉGRÉ LES PARTIES PRENANTES À NOTRE STRATÉGIE ?

Un travail de fond a été réalisé avec le groupe de travail RSE pour lister les enjeux stratégiques et pertinents au regard du développement durable. Nous avons ensuite confronté ce travail à nos parties prenantes internes et externes.

Nous avons cartographié 41 parties prenantes. Les parties prenantes les plus impactées et les plus impactantes ont été invitées à une table ronde. Les autres ont été questionnées via un sondage en ligne.

Lors de notre table ronde, une diversité de parties prenantes était présente, notamment deux ingénieures chimistes, une représentante du milieu politique, deux membres du SPW, une personne du service géotechnique, une du service géologique, une professeure d'architecture de l'ULiège ainsi qu'une représentante de l'ASBL Pierres sèches de Belgique.

Afin de garder une granularité dans l'analyse, 4 sondages différents ont été réalisés.

2 en interne, destinés :

- Aux membres de Pierres et Marbres
- Au comité de direction

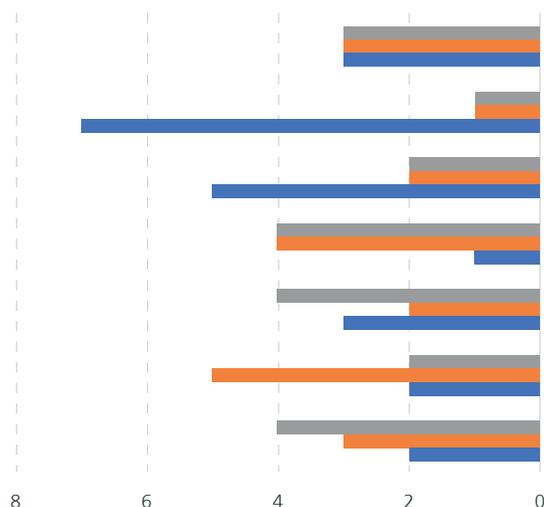
2 sondages destinés aux parties prenantes externes, à savoir :

- Les visiteurs des carrières
- Les transformateurs et distributeurs.

Cette consultation physique et les consultations par sondages ont une grande importance dans notre démarche pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elles nous offrent la possibilité d'obtenir des commentaires concernant les enjeux abordés tels que leur compréhension générale et les observations spécifiques liées à chaque enjeu; ensuite, elles nous permettent d'évaluer la pertinence de chaque enjeu; enfin, elles nous offrent la possibilité de classer ces 7 enjeux par ordre d'importance, ce qui nous permet de les positionner sur notre matrice de matérialité.

PERTINENCE DE NOS ENJEUX POUR ...

... LES PARTIES PRENANTES INTERNES (FIG. 1)



... LES PARTIES PRENANTES EXTERNES (FIG. 2)

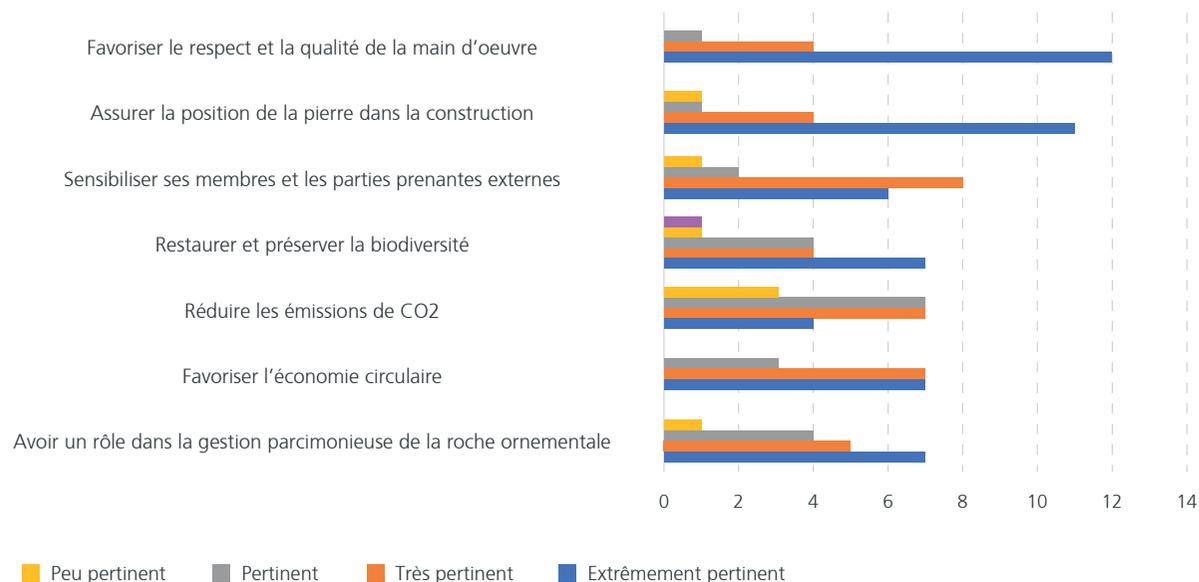


Figure 1: Graphique de pertinence de nos enjeux pour les parties prenantes internes selon une étude par questionnaire (10 répondants), 2023.

Figure 2: Graphique de pertinence de nos enjeux pour les parties prenantes externes selon une étude par questionnaire (17 répondants), 2023.

PERTINENCE DES ENJEUX :

Dans le cadre de nos sondages, nous avons questionné les différentes parties prenantes internes et externes sur le niveau de pertinence de chacun des enjeux après les avoir informés sur le contenu précis et la définition que Pierres et Marbres de Wallonie donne à cet enjeu.

Les possibilités de réponses sont au nombre de 5 : extrêmement pertinent, très pertinent, pertinent, peu pertinent et pas pertinent. Voici un résumé de la pertinence par enjeu et par type de partie prenante⁴ :

Les résultats du sondage montrent que la majorité des personnes interrogées considèrent les enjeux identifiés comme étant extrêmement pertinents ou très pertinents. Cette constatation renforce la validité de notre méthodologie et confirme la pertinence des enjeux eux-mêmes.

Pour les parties prenantes internes, les enjeux les plus pertinents sont d'assurer la position de la pierre dans la construction et de sensibiliser ses membres et les parties prenantes externes.

Pour les parties prenantes externes, les enjeux les plus pertinents sont de favoriser le respect et la qualité de la main-d'œuvre et également d'assurer la position de la pierre dans la construction.

CONSULTATION DE NOS PARTIES PRENANTES

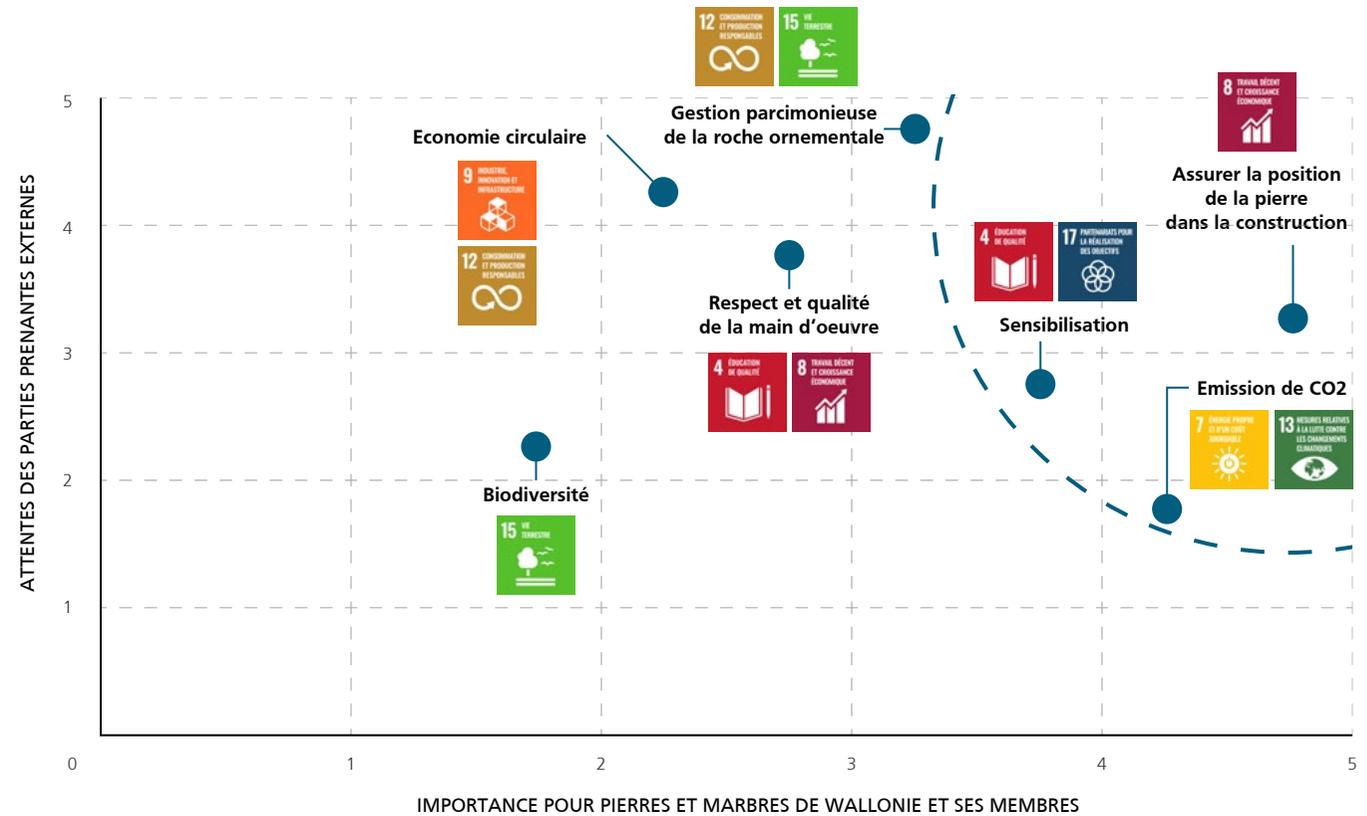
EN QUELQUES CHIFFRES :

- 1 table ronde réunissant 7 personnes
- 41 parties prenantes identifiées
- 4 questionnaires
- 12 réponses concernant les parties prenantes internes
- 17 réponses concernant les parties prenantes externes.

NOTRE MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Consulter nos parties prenantes internes et externes permet d'identifier quels sont les enjeux dits « matériels » pour Pierres et Marbres de Wallonie et ses membres. Concrètement, un enjeu est « matériel » lorsqu'il est important pour les parties prenantes externes et pour les parties prenantes internes. Cela ne signifie pas que les enjeux moins « matériels » ne soient pas pris en compte. En revanche, cela nous permet de prendre du recul face à nos enjeux de développement durable et de concentrer nos efforts et notre attention tout particulièrement sur les enjeux les plus importants pour nos parties prenantes. Les enjeux jugés prioritaires pour les parties internes et externes sont :

- Assurer la position de la pierre dans la construction
- Sensibiliser les membres, les professionnels et le grand public
- Mesurer et réduire nos émissions de CO2



4. NOS ENJEUX, EN BREF



PIERRES ET MARBRES S'ENGAGE PERSONNELLEMENT À :

- o Organiser de plus en plus d'événements pour sensibiliser à l'usage de la pierre naturelle
- o Réaliser des études pour mettre en avant la pierre ornementale
- o Sensibiliser

LES MEMBRES DE PIERRES ET MARBRES S'ENGAGENT À :

- o S'ouvrir au public au moins 1 fois par an
- o Mesurer leur bilan carbone
- o Avoir des plans d'action en faveur de la biodiversité

Ces actions s'autoalimentent les unes les autres, menant à la création d'un cercle vertueux en faveur du développement durable et de la pierre ornementale.

5. NOTRE FEUILLE DE ROUTE À 2028

Notre feuille de route représente nos objectifs à l'horizon 2028 et les actions à mettre en place chaque année. Une partie est destinée à Pierres et Marbres de Wallonie, l'autre représente les engagements des membres.

VOS ENGAGEMENTS EN TANT QUE MEMBRE

		Unité	2024	2025	2026	2027	2028
Agir pour promouvoir l'usage de pierres ornementales							
1. SENSIBILISATION	• Organiser un événement pour le grand public (entreprises, écoles, collectivités, partenaires, pouvoir publics, ...) par an en carrière	Événement(s)	1	1	1	1	1
	• Participer à minimum 2 événements organisés par Pierres et Marbres chaque année	Événement(s)	2	2	2	2	2
	• Fournir à Pierres et Marbres un contenu photo ou vidéo en lien avec les enjeux RSE (chaque année)	Contenu(s)	1	1	1	1	1
2. ASSURER LA POSITION DE LA PIERRE DANS LA CONSTRUCTION	• Soutenir et participer à minimum 1 action de sensibilisation organisée par Pierres et Marbres à destination des pouvoirs publics	Action(s) de sensibilisation	1	1	1	1	1
Agir pour protéger l'environnement et restaurer les écosystèmes							
3. GESTION PARCIMONIEUSE DE LA ROCHE ORNEMENTALE	• Tendre vers zéro plainte pour non-respect du permis d'exploitation et respecter le permis d'exploitation	Plainte(s)	0	0	0	0	0
	• S'il y a une concertation avec des parties prenantes externes, répondre favorablement à la demande de sollicitation.	Nombre de concertation(s)	1	1	1	1	1
4. ÉCONOMIE CIRCULAIRE	• Mesurer le rendement matière (quantité commercialisable / quantité extraite)	% de carrières ayant une mesure	20%	50%	100%		
	• Mieux valoriser les co-produits, améliorer le rendement matière (quantité commercialisable / quantité extraite)	% de carrières ayant une amélioration			20%	50%	100%

VOS ENGAGEMENTS EN TANT QUE MEMBRE

		Unité	2024	2025	2026	2027	2028
Agir pour protéger l'environnement et restaurer les écosystèmes (suite)							
5. ÉMISSIONS DE CO2	• Mesurer son bilan carbone complet CO2 et avoir un plan d'action de réduction	Bilan carbone	1	1	1	1	1
	• Réduire les émissions absolues de CO2 pour chaque carrière par rapport aux émissions de 2025	% de réduction	0%	0%	5%	7%	10%
6. BIODIVERSITÉ	• Avoir 5 plans d'actions pour 5 espèces (préserver ou réintroduire)	Plan(s) d'actions	1	2	3	4	5
	• Avoir un programme en place avec un organisme spécialisé dans la protection de la nature (DNF locale, Natagora, Contrat Rivière, ...)	Programme(s)	0	0	1	1	1
Agir pour prendre soin de notre savoir-faire							
7. RESPECT ET QUALITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE	• Organisation d'un programme de formation interne pour le personnel sur les métiers nécessaires en carrière	Programme(s)	1	1	1	1	1
	• Organisation d'une action de sensibilisation en carrière par an sur les risques du métier	Action(s)	1	1	1	1	1



NOS ENGAGEMENTS CHEZ PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE

		Unité	2024	2025	2026	2027	2028
Agir pour promouvoir l'usage de pierres ornementales							
1. SENSIBILISATION	• Collaborer avec des partenaires pour sensibiliser à l'usage de la pierre naturelle	Événement(s)	1	1	1	1	1
2. ASSURER LA POSITION DE LA PIERRE DANS LA CONSTRUCTION	• Réaliser et collaborer à des études mettant en exergue la plus-value de la pierre dans la construction (Inertie thermique, empreinte carbone, ...)	Etude(s)	1	1	1	0	0
	• Participer à des événements/salons pour faire connaître PMW et la pierre locale	Événement(s)	1	2	3	4	5
Agir pour protéger l'environnement et restaurer les écosystèmes							
3. GESTION PARCIMONIEUSE DE LA ROCHE ORNEMENTALE	• PMW s'engage à participer à des actions pour préserver et gérer de façon parcimonieuse les ressources naturelles (CRAEC, Fediex, SPW, politique...)	Action(s)	1	1	1	1	1
4. ÉCONOMIE CIRCULAIRE	• Mieux mettre en avant les produits issus du réemploi (porphyre, ...)	Action(s)	1	2	3	4	5
Agir pour prendre soin de notre savoir-faire							
7. RESPECT ET QUALITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE	• Sensibiliser / former pour maintenir un savoir-faire local	Action(s)	1	2	3	4	5



6. NOS ENJEUX, EN DÉTAIL

6.1 AGIR POUR PROMOUVOIR L'USAGE DE LA PIERRE ORNEMENTALE

SENSIBILISER LES MEMBRES, LES PROFESSIONNELS ET LE GRAND PUBLIC

Pierres et Marbres de Wallonie s'engage à sensibiliser massivement ses membres et ses parties prenantes externes (personnes ou entités en dehors de l'organisation telles que les clients, les fournisseurs, les associations environnementales, les autorités publiques, les communautés locales, ...) aux enjeux du développement durable. La sensibilisation et par conséquent le rayonnement positif de Pierres et Marbres de Wallonie sont des enjeux majeurs. Ces informations se font via des publications, des événements, des communications sur les réseaux sociaux et dans les carrières. Un maximum de moyens de communication sont utilisés pour augmenter la visibilité de la pierre ornementale et toucher un vaste public. Ceci va des activités scolaires en carrières aux groupements d'intérêt institutionnel pour accroître la visibilité des pierres naturelles wallonnes.

Comment ?

ENGAGEMENTS DES MEMBRES DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE :

Actions	2024	2025	2026	2027	2028
Organiser un événement pour le grand public (entreprises, écoles, collectivités, partenaires, pouvoirs publics...) par an en carrière	1 action				
Participer à minimum 2 événements organisés par Pierres et Marbres chaque année	2 événements				
Fournir à Pierres et Marbres un contenu photo ou vidéo en lien avec les enjeux RSE (chaque année)	1 contenu				

ENGAGEMENTS DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE :

Actions	2024	2025	2026	2027	2028
Collaborer avec des partenaires pour sensibiliser à l'usage de la pierre naturelle	1 événement	2 événements	3 événements	4 événements	5 événements



LE SAVIEZ-VOUS ? Pierres et Marbres de Wallonie est sur les réseaux ! En effet, retrouvez-nous sur [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#). Différents contenus sont disponibles et vous permettront de ne rien manquer de nos informations et événements !

Ces actions contribuent aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU :



ASSURER LA POSITION DE LA PIERRE DANS LA CONSTRUCTION

Le maintien de la position de la pierre dans le marché de la construction est crucial pour Pierres et Marbres de Wallonie. L'enjeu est d'innover, de mettre en avant la qualité de la pierre, ses hautes performances environnementales, son caractère durable, contemporain et inspirant afin de se différencier des produits de substitution. Cet enjeu est d'autant plus important pour assurer la pérennité du patrimoine et promouvoir la durabilité de la pierre comme matériau de construction.

Comment ?

ENGAGEMENTS DES MEMBRES DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE :

Actions	2024	2025	2026	2027	2028
Soutenir et participer à minimum 1 action de sensibilisation organisée par Pierres et Marbres à destination des pouvoirs publics	1 action de sensibilisation				

ENGAGEMENTS DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE :

Actions	2024	2025	2026	2027	2028
Réaliser et collaborer à des études mettant en exergue la plus-value de la pierre dans la construction (Inertie thermique, empreinte carbone, ...)	1 étude	1 étude	1 étude	0	0
Participer à des événements/salons pour faire connaître PMW et la pierre locale	1 événement	2 événements	3 événements	4 événements	5 événements

LE SAVIEZ-VOUS ? Le label «Pierre locale» dont vous bénéficiez en tant que membre de Pierres et Marbres de Wallonie est un avantage précieux. En mettant en avant l'origine wallonne de vos pierres naturelles, ce label vous permet de vous démarquer sur le marché et de renforcer la confiance de vos clients. De plus, il valorise le savoir-faire régional et répond aux attentes croissantes en matière de durabilité. Utilisez ce label distinctif pour promouvoir vos produits avec fierté!



Contribution à la stratégie de développement durable de la Wallonie :



- 8.2 : D'ici à 2030, les dépenses intérieures brutes en recherche et développement doivent atteindre 3 % du PIB wallon.
- Pierres et Marbres de Wallonie travaille activement avec différents organes de recherches permettant de faire évoluer les connaissances concernant l'usage des pierres ornementales. Ces recherches sont publiées et libres d'accès afin de nourrir la connaissance collective.
- 9.1 : D'ici à 2030, la répartition des parts modales (en tonnes.km) pour le fret des marchandises tend vers : 7 % pour le rail, 18 % pour l'eau et 75 % pour la route.
- L'extraction, la transformation et l'utilisation des pierres en circuit court impliquent une faible distance parcourue et majoritairement par la route.
- 12.7 : D'ici à 2030, 100 % des marchés publics passés en Wallonie comprennent des clauses éthiques, sociales et/ou environnementales.
- Les membres de Pierres et Marbres de Wallonie contribuent à la réalisation de cet objectif en favorisant les circuits courts. En privilégiant les partenariats locaux, ils facilitent l'inclusion de clauses éthiques, sociales et/ou environnementales dans les marchés publics de la région.

Ces actions contribuent aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU :



6.2 AGIR POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES

GARANTIR UNE GESTION PARCIMONIEUSE DE LA PIERRE ORNEMENTALE

Les membres de Pierres et Marbres de Wallonie ont adopté une approche minutieuse dans la gestion de la pierre ornementale afin d'assurer la durabilité du secteur. Cette démarche responsable comprend également une gestion raisonnée de l'eau. Ils veillent ainsi à maintenir un accès fiable aux gisements de pierre et encouragent le dialogue constructif avec les parties prenantes externes, les riverains ainsi que les instances politiques et législatives. En valorisant l'utilisation de la pierre à des fins ornementales plutôt que comme simple sous-produit, ils s'emploient à garantir la disponibilité à long terme des gisements, préservant ainsi l'avenir prometteur des pierres et marbres de Wallonie.

Comment ?

ENGAGEMENTS DES MEMBRES DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE :

Actions	2024	2025	2026	2027	2028
Tendre vers zéro plainte pour non-respect du permis d'exploitation et respecter le permis d'exploitation	0 plainte				
S'il y a une concertation avec des parties prenantes externes, répondre favorablement à la demande de sollicitation.	1 concertation				

ENGAGEMENTS DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE :

Actions	2024	2025	2026	2027	2028
PMW s'engage à participer à des actions avec ses partenaires pour préserver et gérer de façon parcimonieuse les ressources naturelles	1 action				

LE SAVIEZ-VOUS ? Pierres et Marbres de Wallonie s'engage également à promouvoir l'utilisation de matériaux de réemploi, en collaboration avec l'administration et ses partenaires, dans une perspective d'économie circulaire. En effet, certaines pierres, qui sont moins exploitées de nos jours, sont souvent concassées ou stockées alors qu'elles pourraient être valorisées de manière plus noble lors de travaux de restauration. Ainsi, Pierres et Marbres de Wallonie vise à instaurer la cohérence, à préserver l'accès aux ressources locales et à favoriser la traçabilité des matériaux lors des opérations de démantèlement.

Par ailleurs, les membres de l'organisation font preuve d'une grande créativité pour valoriser au maximum leurs sous-produits et de nouvelles collaborations se forment régulièrement. Pierres et Marbres de Wallonie attache une grande importance à créer des liens dans le cadre de cette approche d'amélioration continue.

Contribution à la stratégie de développement durable de la Wallonie :



- 6.4 : D'ici à 2030, le taux d'exploitation en eau de la Wallonie a une valeur inférieure ou égale à 5 %, et ce pour chaque année.
 - Œuvrer pour une gestion parcimonieuse de l'eau dans les carrières contribue à cet objectif global.
- 9.2 : D'ici à 2030, faire progresser le secteur secondaire de 15 à 20 % du PIB wallon.
 - Pierres et Marbres de Wallonie et ses membres mettent en avant la pierre ornementale qui est le produit extrait des carrières et qui offre la plus grande valeur ajoutée. Cette initiative vise à accroître la création de valeur en Wallonie.
- 15.3 : D'ici à 2030, réduire la consommation des terres non artificialisées à 6km²/an et tendre vers 0km²/an d'ici à 2050.
 - Les membres de Pierres et Marbres de Wallonie, en adoptant une gestion parcimonieuse de la pierre, ont besoin de moins d'espaces d'extraction et peuvent contribuer à limiter les zones artificialisées.

Ces actions contribuent aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU :



FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire est un enjeu pour Pierres et Marbres de Wallonie et ses membres puisqu'il est primordial de valoriser 100 % des ressources extraites. Cela se traduit par la valorisation des co-produits, le réemploi des pierres, l'écoconception des produits, la favorisation de l'écoconstruction et la promotion des circuits courts.

Comment ?

ENGAGEMENTS DES MEMBRES DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE :

Actions	2024	2025	2026	2027	2028
Mesurer le rendement matière (quantité commercialisable/quantité extraite)	20 % des carrières ont une mesure	50 % des carrières ont une mesure	100 % des carrières ont une mesure		
Mieux valoriser les co-produits, améliorer le rendement matière (quantité commercialisable/quantité extraite)			20 % des carrières ont une amélioration	50 % des carrières ont une amélioration	100 % des carrières ont une amélioration

ENGAGEMENTS DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE :

Actions	2024	2025	2026	2027	2028
Mieux mettre en avant les produits issus du réemploi (porphyre, ...)	1 action	2 actions	3 actions	4 actions	5 actions



LE SAVIEZ-VOUS ? La pierre est un matériau polyvalent qui offre une multitude d'usages, du plus gros au plus petit. Grâce à l'économie circulaire, peu de matériaux sont perdus dans ce processus. Au niveau le plus imposant, la pierre est utilisée comme pierre ornementale dans la construction de bâtiments, de structures et de sculptures. Elle apporte solidité, durabilité et esthétique à notre environnement bâti. À une échelle plus petite, la pierre est transformée en pierres concassées qui sont utilisées comme matériau de base dans la construction de routes, de fondations et d'ouvrages de génie civil. Les carrières récupèrent également les sous-produits tels que les gravats et les poussières de pierre qui sont valorisés dans diverses applications. Enfin, même les plus petits morceaux de pierre ne sont pas gaspillés : ils peuvent être broyés en poudre fine pour être utilisés comme abrasifs, dans des produits cosmétiques, des produits chimiques ou encore dans l'industrie du verre. Dans l'économie circulaire, chaque étape du processus d'utilisation de la pierre est optimisée. Les déchets et les résidus sont réutilisés ou recyclés, minimisant ainsi le gaspillage. Les carrières jouent un rôle essentiel en récupérant les matériaux, en favorisant la réutilisation des sous-produits et en contribuant à une utilisation durable de la pierre. Ainsi, grâce à l'économie circulaire, la pierre trouve une seconde vie à chaque étape de son utilisation, créant un cycle vertueux où peu de choses sont perdues. Comme disait Lavoisier, rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme.

Contribution à la stratégie de développement durable de la Wallonie :



Wallonie

- 8.4 : Entre 2020 et 2030, augmenter de 16,7 % la productivité des ressources (I.E. le rapport entre le produit intérieur brut et la consommation intérieure de ressources en Wallonie), ce qui implique un découplage absolu entre l'évolution du PIB et celle de la consommation de matières premières.
 - L'économie circulaire vise à réduire la quantité de ressources extraites pour améliorer sa productivité. Ce concept est particulièrement applicable en carrière puisque chaque gramme de matière est valorisé.
- 12.7 : D'ici à 2030, 100 % des marchés publics passés en Wallonie comprennent des clauses éthiques, sociales et/ou environnementales.
 - Les membres de Pierres et Marbres de Wallonie contribuent à la réalisation de cet objectif en favorisant les circuits courts. En privilégiant les partenariats locaux, ils facilitent l'inclusion de clauses éthiques, sociales et/ou environnementales dans les marchés publics de la région.

Ces actions contribuent aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU :



MESURER ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO2

Le changement climatique induit par les émissions de gaz à effet de serre est un enjeu pour Pierres et Marbres de Wallonie à plusieurs niveaux. Il s'agit de permettre au secteur de mesurer son empreinte carbone et de l'aider à la réduire, en veillant à ne pas effectuer de transfert d'impact (une action peut être positive pour réduire les émissions de CO2e et négative pour la biodiversité par exemple). La réduction de l'empreinte carbone passe, entre autres, par la réduction de l'utilisation d'énergies fossiles, des emballages plastiques et la mise en place de politiques d'achats durables pour les membres. L'enjeu est de réduire les émissions de CO2e lors de l'extraction et de diminuer l'empreinte carbone de la pierre naturelle dans la construction de manière générale.

Comment ?

ENGAGEMENTS DES MEMBRES DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE :

Actions	2024	2025	2026	2027	2028
Mesurer son bilan carbone complet CO2 et avoir un plan d'action de réduction	1 bilan carbone				
Réduire les émissions absolues de CO2 pour chaque carrière par rapport aux émissions de 2025	0%	0%	5%	7%	10%

Pierres et Marbres de Wallonie, en tant qu'association regroupant des carrières, n'est pas directement impliquée dans l'activité d'extraction. Toutefois, son engagement dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre se manifeste à travers cette Charte qui encourage activement ses membres à prendre des mesures visant à réduire l'empreinte carbone du secteur.

LE SAVIEZ-VOUS ? Effectuer un bilan carbone n'a de sens que s'il est réalisé en prenant en compte l'ensemble des activités de l'entreprise, de l'amont à l'aval. En effet, le bilan carbone mesure les émissions de gaz à effet de serre exprimées en équivalent CO2 d'une entreprise sur toute sa chaîne de valeur, à savoir : l'énergie, les achats de biens et services, les déplacements de personnes, les déplacements de marchandises, les déchets, l'utilisation du produit et la fin de vie du produit. Au-delà de la simple conformité légale, l'établissement d'un bilan carbone offre une vision stratégique des risques et opportunités à venir pour un secteur donné. La mesure de l'empreinte carbone permet de déterminer les opportunités de réduction des émissions de carbone. Réduire vos émissions de gaz à effet de serre signifie donc augmenter l'efficacité et la rentabilité. En outre, la mise en œuvre de solutions à faible émission de carbone entraîne une réduction des coûts et des impacts. Ainsi, les entreprises peuvent se préparer à l'avenir, anticiper les réglementations environnementales plus strictes, réduire leurs coûts, améliorer leur image de marque et **renforcer leur compétitivité** sur le long terme.

Contribution à la stratégie de développement durable de la Wallonie :



- 7.3 : D'ici à 2030, réduire de 23 % la consommation énergétique de la Région wallonne par rapport au niveau de 2005 (soit un objectif d'atteindre 117,8 TWh).
 En optimisant et en réduisant l'utilisation de l'énergie en carrières, les membres de Pierres et Marbres de Wallonie contribuent à cet objectif. La mesure de cette amélioration peut notamment se faire périodiquement lors de la mise à jour du bilan carbone.
- 13.2 : D'ici à 2030, réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55 % par rapport au niveau de 1990.
 En faisant leur bilan carbone et en démarrant dans des stratégies de réduction, les membres de Pierres et Marbres de Wallonie contribuent à cet objectif.

Ces actions contribuent aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU :



PROTÉGER ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

L'extraction de ressources constitue l'activité centrale et indispensable des membres de Pierres et Marbres de Wallonie. Cependant, cette activité a inévitablement des répercussions sur la biodiversité environnante. La biodiversité englobe la variété des espèces végétales et animales ainsi que leurs écosystèmes et elle joue un rôle crucial dans le maintien de l'équilibre écologique et le bon fonctionnement des écosystèmes.

Conscients de cet enjeu fondamental, les membres de Pierres et Marbres de Wallonie reconnaissent la nécessité de protéger la biodiversité et de contribuer à sa restauration. Ils s'engagent à mettre en place des pratiques d'extraction respectueuses de l'environnement et à intégrer des mesures spécifiques pour minimiser les impacts négatifs sur la biodiversité.

Comment ?

ENGAGEMENTS DES MEMBRES DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE :

Actions	2024	2025	2026	2027	2028
Avoir 5 plans d'action pour 5 espèces (préserver ou réintroduire)	1 plan d'action	2 plans d'action	3 plans d'action	4 plans d'action	5 plans d'action
Avoir un programme en place avec un organisme spécialisé dans la protection de la nature (DNF locale, Natagora, Contrat Rivière, ...)			1 programme	1 programme	1 programme



LE SAVIEZ-VOUS ? Grâce au programme piloté par la FEDIEX « Life in Quarries », l'extraction en carrière peut être compatible avec la préservation de la biodiversité. Ce programme environnemental, financé par l'Union Européenne, vise à transformer les carrières en habitats propices à la biodiversité.

Pendant longtemps, les carrières étaient perçues comme des sites dépourvus de vie mais cela est en train de changer. « Life in Quarries » encourage les opérateurs de carrières à mettre en place des mesures de gestion spécifiques pour favoriser la biodiversité dans ces sites.

Des actions concrètes sont entreprises pour préserver et créer des habitats naturels tels que des zones humides, des mares, des zones de végétation indigène et des espaces de nidification pour les espèces animales. Ces initiatives favorisent le retour d'espèces végétales et animales, souvent rares et menacées, dans les carrières.

Le projet « Life in Quarries » vise le développement de ce concept pour plusieurs espèces cibles et protégées en Wallonie qui profiteront des habitats générés par l'activité extractive pour se développer. C'est le cas, entre autres, de l'hirondelle de rivage, des lézards des souches et des murailles, des crapauds accoucheurs et calamites ou d'algues typiques de milieux pauvres comme les characées.

Grâce à une approche proactive, les carrières peuvent désormais jouer un rôle positif dans la conservation de la biodiversité **pendant** la période d'activité des gisements.

Contribution à la stratégie de développement durable de la Wallonie :



- 15.1 : D'ici à 2030, les sites naturels protégés représentent 5 % du territoire wallon.
 - Les carrières jouent un rôle important dans la création de sites protégés et contribuent à cet objectif car, une fois leur exploitation terminée, ces sites sont réaménagés pour devenir des zones préservées.
- 15.5 : D'ici à 2030, au moins 30 % des espèces et des habitats protégés ne présentant pas un état de conservation favorable en 2020 doivent entrer dans cette catégorie.
 - Tant pendant l'activité d'extraction que dans la phase de réaménagement, les carrières fournissent des habitats cruciaux pour des espèces protégées, leur permettant de prospérer et de bénéficier d'un environnement propice à leur bien-être. Parmi ces espèces se trouvent le crapaud calamite, le lézard des souches, l'engoulevent d'Europe...

Ces actions contribuent aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU :



6.3 AGIR POUR PRENDRE SOIN DE NOTRE SAVOIR-FAIRE

ASSURER LE RESPECT ET LA QUALITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le secteur de la pierre ornementale est à risque en terme de savoir-faire car les compétences nécessaires ne peuvent être acquises dans les écoles ou les formations. Elles doivent être transmises au sein des entreprises, ce qui rend la main-d'œuvre rare et précieuse. En outre, il est important de faire la promotion des métiers de la pierre auprès des jeunes. Afin de garantir une main-d'œuvre disponible et qualifiée, il est essentiel de veiller à la sécurité et au bien-être des travailleurs, de leur offrir des salaires décents et une formation continue de qualité.

Comment ?

ENGAGEMENTS DES MEMBRES DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE :

Actions	2024	2025	2026	2027	2028
Organisation d'un programme de formation interne pour le personnel sur les métiers nécessaires en carrière	1 programme				
Organisation d'une action de sensibilisation en carrière par an sur les risques du métier	1 action				

ENGAGEMENTS DE PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE :

Actions	2024	2025	2026	2027	2028
Sensibiliser/former pour maintenir un savoir-faire local	1 action	2 actions	3 actions	4 actions	5 actions

LE SAVIEZ-VOUS ? La filière de formation scolaire pour devenir tailleur de pierre ou marbrier a disparu. La seule possibilité pour accéder à ces métiers est d'être formé directement au sein des carrières ou au Pôle de la pierre à Soignies. Cette situation met une pression sur ces professions et risque de faire disparaître un savoir-faire traditionnel précieux. Ces métiers doivent avoir une mise en lumière et une valorisation auprès de tous les publics. Agissons pour préserver cette expertise et soutenir la formation des tailleurs de pierre afin de sauvegarder notre patrimoine culturel.



Contribution à la stratégie de développement durable de la Wallonie :



- 4.3 : d'ici à 2030, au moins 47 % des adultes âgés de 25 à 64 ans devraient avoir participé à une formation (formelle ou non formelle) au cours des 12 derniers mois (suivi à partir de 2022).
 - Dans le milieu de l'extraction, les formations de tailleur de pierre et de marbrier se font exclusivement en carrière de façon non formelle. Considérant que c'est la seule façon d'apprendre le métier, elles sont donc très nombreuses.
- 4.5 : D'ici à 2030, l'écart entre le taux d'emploi des peu diplômés et le taux d'emplois des diplômés de l'enseignement supérieur doit tendre vers 0 %, ce qui signifie qu'ils aient le même accès à l'emploi.
 - Les carrières sont un vivier d'emplois ne nécessitant pas d'étude d'enseignement supérieur. Promouvoir cette filière est cohérent avec le plan stratégique wallon.

- 8.5 : D'ici à 2025, atteindre un taux d'emploi de 68,7 % pour les 15-64 ans (taux d'emploi BIT), en ayant l'objectif du plein emploi (75 %) en Wallonie.
 - Les carrières sont source d'emplois pour une large gamme de personnes, des plus jeunes qui souhaiteraient apprendre leur métier directement en carrière aux personnes avec déjà de l'expérience souhaitant se réorienter.
- 8.6 : D'ici à 2030, le pourcentage de jeunes wallons de 15 à 24 ans qui n'exercent aucun emploi et qui ne suivent aucun enseignement ni aucune formation ne doit pas dépasser 7,8 % (young people neither in Employment nor in Education or Training (indicateur NEET)).
 - Réinstaurer un parcours de formation pour les métiers de la pierre permettrait de proposer une voie de formation supplémentaire qui pourrait réduire le pourcentage de jeunes sans emploi et sans formation.

Ces actions contribuent aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU :



7. MOT DE CLÔTURE



Au fil des années, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos membres dans le but de façonner un avenir durable et responsable pour notre industrie des carrières. Aujourd'hui, Pierres et Marbres de Wallonie contribue aux objectifs de développement durable de la Wallonie et nous sommes fiers de présenter notre Charte RSE, un document qui témoigne de notre propre engagement ainsi que de celui de nos membres envers la durabilité et la responsabilité environnementale.

Cette Charte définit avec précision sept enjeux prioritaires qui guideront nos actions et nos objectifs jusqu'en 2028. Chacun de ces enjeux revêt une importance capitale pour relever les défis auxquels notre industrie est confrontée et pour façonner un avenir meilleur.

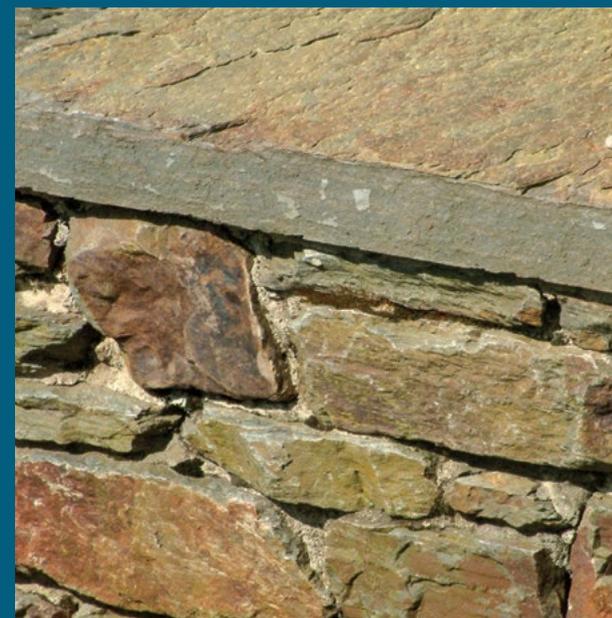
Nous sommes conscients des défis qui nous attendent mais nous sommes également inspirés par les opportunités qu'ils offrent. En tant que représentants des membres de Pierres et Marbres de Wallonie, nous sommes résolus à façonner un avenir où notre industrie sera un modèle de durabilité, de responsabilité et d'engagement envers notre planète et nos communautés.

Pour accéder à toutes nos publications, nous vous invitons à visiter notre site internet : www.pierresetmarbres.be/fr. Nous sommes également disponibles pour répondre à toutes vos questions supplémentaires concernant notre démarche. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : contact@pierresetmarbres.be.

Ensemble, nous pouvons faire la différence et construire un avenir meilleur pour notre industrie des carrières.

Les strates de nos actions s'empilent, formant une symphonie de durabilité et de respect pour les carrières de demain.



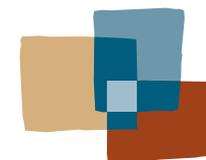


PIERRES ET MARBRES DE WALLONIE ASBL

RUE JOSEPH POTIER 54 - 4140 SPRIMONT

+32 81 22 76 64

CONTACT@PIERRESETMARBRES.BE



PIERRES & MARBRES WALLONIE